



COMITÉ 50 FNPP de la Pêche Maritime de Loisir

NOTE DE PRESENTATION

Le Comité 50 a été créé à Equeurdreville-Hainneville le 14 octobre 2002 à l'initiative de six associations de pêcheurs plaisanciers : A.P.P. du Cotentin, Comité des Pêcheurs Amateurs de Granville (C.P.A.G.), A.P. Port-Diélette, A.P.P.P.C.O. Créances, A.P.U.P. Querqueville et A.U.P. de Roubaril (Gatteville-le-Phare), associations affiliées, soit à titre associatif, soit à titre individuel à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (F.N.P.P.). Depuis, les associations de Portbail, Barneville-Carteret, Port-Racine, Lingreville, St-Vaast-la-Hougue, Barfleur, Omonville-la-Rogue, Equeurdreville-Hainneville (Hameau de la Mer), Urville-Nacqueville, Montfarville, Bretteville-sur-Ay, Le Caban Digulleville, Vauville, Le Becquet, Port-Pignot à Fermanville et le port des Flamands y ont adhéré. Ce sont donc, au 31 décembre 2023, 22 associations représentant 2.369 adhérents.

Le Comité 50 est ouvert à toutes les Associations de la Manche qui souhaitent le rejoindre pour la défense, dans le respect de la protection de la ressource, des intérêts de la pêche maritime de loisir sous toutes ses formes (pêches en bateau, à pied et sous-marine).

Le Comité 50 a vocation d'être l'interlocuteur privilégié :

- Des Elus et des Collectivités locales (région et département entre autres) ;
- Des services de l'Etat ;
- Des organisations de la pêche professionnelle ;
- Des organismes scientifiques ;
- Des médias ;
- D'autres associations,
- De la **FNPP** (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer), plus de 300 associations et 30 000 adhérents.

Concernant tous les aspects d'ordre général de la pêche maritime de loisir. Il ne se substitue pas aux associations pour traiter des problèmes locaux, mais il peut, à leur demande et avec le concours des autres associations affiliées, soutenir leur action dans des domaines divers (relations avec les concessionnaires des ports, les Affaires Maritimes, conseil juridique etc..).

Le comité 50 tient en permanence les adhérents informés de la réglementation concernant la sécurité, la pêche en bateau, pêche à pied etc...



Composition du bureau :

- Président : Denis RICHARD (Bretteville-sur-Ay).
- Président d'honneur : Jean LEPIGOUCHET (Granville).
- Vice-Président : Allain COSSÉ (Diélette).
- Vice-Président : Patrick ALVES (Granville).
- Trésorier : Joël AUBERT (Créances).
- Trésorier adjoint : Norbert LELANDAIS (Querqueville)
- Secrétaire : Jean Claude MIGNOT (Diélette).
- Secrétaire adjoint : Michel BONDET (Saint Vaast La Hougue).

Coordonnées du Président :

Denis RICHARD

Mairie de Bretteville sur Ay – Le bourg

50430 BRETTEVILLE SUR AY

Tél. 06 32 97 82 00

Mail : db.richard@orange.fr

STRUCTURES AUXQUELLES ADHERE LE COMITE 50

- Conseil Maritime de façade siégeant à Rouen.
- Comité de façade de suivi de la pêche maritime de loisir siégeant au Havre.
- Comité départemental de suivi de la pêche maritime de loisir siégeant à Cherbourg et St-Lô.
- Commission Littoral Mer (COLIMER) de l'Agence de l'eau siégeant à Honfleur.
- Commission départementale de classement sanitaire des zones conchyliques et de pêche à pied.
- Sage de la Sienne.
- Différentes commissions nautiques locales.
- Tous les sites côtiers NATURA 2000, soit en direct, soit par le biais des associations adhérentes.

Mail du CPML 50 : comite50pecheloisir@gmail.com

Site internet : cpml50.fr